



Fait à clichy, le 9 octobre 2020

Annonce du Président de la MFA sur le gel des tarifs 2021

Cher(e) sociétaire,

La crise sanitaire et économique affecte et va affecter le pouvoir d'achat et l'emploi. La MFA souhaite avant même la clôture de son exercice afficher une nouvelle fois **sa solidarité avec son sociétariat**. Fière de son **indépendance**, de son **esprit mutualiste** et de sa **solidité financière**, elle veut encore rappeler son **engagement Fraternel !**

En ce sens, la MFA se différencie et soyez assuré qu'elle ne profitera pas de la crise ! **Déjà engagée à vos côtés durant le confinement** avec des mesures exceptionnelles : participation au **fond de solidarité**, **report** d'échéances, **ristourne** sur les équipements professionnels, aide financière de 1000€ aux familles des sociétaires décédés de la Covid-19, **accords de diminution** des garanties des contrats automobile professionnels ...

A ce stade, nous constatons certes une **baisse de la sinistralité pour l'année 2020** et nous n'observons pas pour le moment d'aggravation sur les derniers mois de l'année par rapport à l'année dernière.

Pourtant, l'année peut encore réserver des événements exceptionnels (des sinistres d'intensité, des catastrophes naturelles telles que la tempête Alex ces derniers jours, des inondations, de la grêle...). Il est également à noter que **le coût des réparations maintient sa hausse régulière** : prix des pièces de rechange, de la main d'œuvre, et prise en charge des forfaits Covid des garagistes par les assureurs. Aussi, **la prise en charge des victimes est toujours plus onéreuse et l'état des marchés financiers** impacte notre capacité à dégager des produits.

C'est ce qui conduit des **observateurs du marché de l'assurance à prévoir une hausse des tarifs pour 2021**, de l'ordre de 1,5 à 2%, pour les contrats automobile et habitation.

Votre mutuelle est indépendante et ses décisions d'orientation tarifaire trouvent leurs fondements dans l'appréciation technique des risques assurantiels mais pas seulement. La solidarité et l'utilité sociale restent présentes au cœur de nos actions et de nos décisions. **C'est pourquoi, sans attendre la fin de l'année 2020, nous avons choisi le gel des tarifs 2021 de tous nos contrats : automobile professionnels et particuliers, habitation, camping-car, loisirs.**

Cette mesure est très engageante pour les comptes de la mutuelle, elle s'accompagne de la volonté de vous aider durant cette période incertaine. Soyez certain-e aussi qu'il n'est nullement question de rattraper cet effort durant les exercices futurs.

A cette heure, nous n'avons pas d'information particulière, néanmoins si l'Etat devait décréter une hausse des taxes, voire si une hausse des tarifs de l'assistance ou de la protection juridique devait être décidée, elles s'appliqueraient nécessairement en totalité.

Plus que jamais, nous suivons notre mission qui consiste à **œuvrer pour améliorer votre quotidien, vous apportant un service de qualité, personnalisé, basé sur une authentique relation de confiance et une protection élevée pour des tarifs compétitifs**. Nous poursuivons à ce titre l'amélioration constante de nos contrats et la création de nouvelles solutions d'assurance.

Je vous remercie vivement pour votre **attachement** et pour votre **fidélité à notre belle mutuelle**, nos équipes se tiennent à votre entière disposition pour vous apporter tous les conseils et toutes les informations que vous pourriez souhaiter.

A très bientôt !
Vincent BOYER



mfa.fr
01 49 68 68 68